



Direction de la politique industrielle

La diffusion des découvertes du CNRS
vers le monde industriel
Tome 3 | entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009

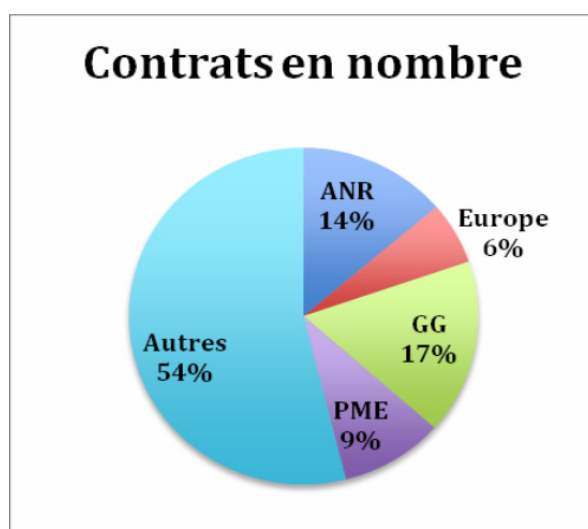
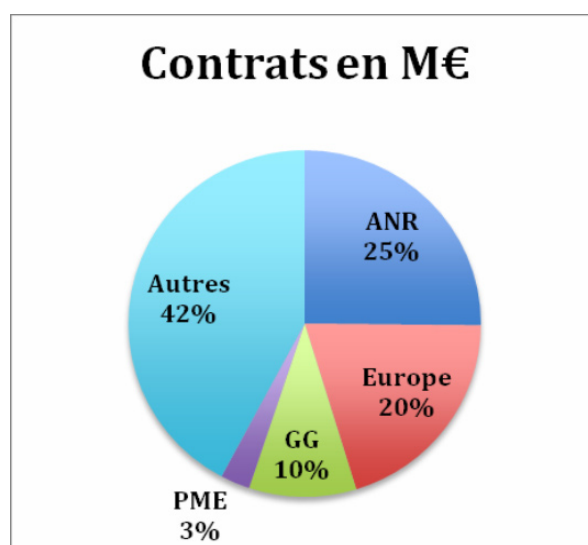
Contrats

Les contrats de recherche à destination industrielle du 01 01 2008 au 31 12 2008*

Les faits

- 6213 contrats de recherche ont été signés entre les laboratoires du CNRS et ses associés avec d'autres partenaires (6593 en 2007) pour une somme totale de 531 M€ (510 en 2007). On observe donc une très légère baisse en nombre et une augmentation de près de 4 % en valeur.
- 1719 de ces contrats ont été signés avec des partenaires industriels contre 1690 en 2007, soit une légère augmentation, pour une somme de 66,7 M€ (70,4 M€ en 2006). La baisse en montant est attribuable à première vue à la crise économique. Une analyse fine de ces contrats montre que 52,3 M€ (1045 contrats) ont été signés avec de grands groupes industriels (1286 pour 59 M€ en 2007) et 14,4 M€ (594 contrats) l'ont été avec des PME (474 pour 11,7 M€ en 2007). Grâce à la mise en place des nouvelles modalités du Crédit Impôt Recherche (CIR), on aurait pu s'attendre à une augmentation significative de ces contrats avec les entreprises industrielles. En fait, le montant global des contrats signés avec les grands groupes a diminué de 10% alors que dans le même temps celui avec les PME a augmenté de 29% !
- Par ailleurs, 284 contrats (456 en 2007) financés pour la plupart par de l'argent public, Etat ou Région, ont été signés au sein des pôles de compétitivité, pour une somme totale de 54,6 M€ (63,1 M€ en 2007) dont 17,1 M€ via l'ANR, 10,8 M€ via les Régions, 24,1 M€ via d'autres organismes publics et 2,6 M€ via les entreprises industrielles. Les contrats sont moins nombreux mais individuellement bien plus élevés en euros.

- Les contrats ANR sont en baisse significative, 130 M€ contre 183 M€ en 2007, alors que les contrats européens sont en très forte hausse, 107 M€ contre 43 M€ en 2007, en partie à cause de l'arrivée des ERC (European Research Council).



* Les statistiques sont établies chaque année sur 80 % des laboratoires.